

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes... 20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements... 24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-sur-Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL. A PARIS : A l'Agence HAVAS, 6, place de la Bourse.

LA JOURNÉE

Le gouvernement et le Saint-Siège seraient, dit-on, tombés d'accord sur le nom de P. Caprier, supérieur général de Saint-Sulpice pour la dignité de cardinal français de la Curie.

L'insurrection aux Philippines prend une extension considérable. Le gouvernement espagnol a télégraphié aux Etats-Unis qu'il était obligé d'envoyer des renforts.

On saisit les meubles et statues chez le maître porcelain Zola, à la grande fureur de Madame qui n'avait pas prévu ce dénouement au dernier roman « J'accuse ».

Le prince de Wide Frédéric serait prétendant à la main de la jeune reine Wilhelmine.

Question d'Egypte

Malgré la déplorable agitation créée chez nous par l'affaire Dreyfus, entretenue avec soin par l'or des juifs et des Anglais cachés derrière les puritains du Temple et les grotesques de l'Armée du Salut, les Français s'intéressent avec une passion toute nouvelle à la superbe aventure de Marchand. Quinze ans plus tôt l'eussent-ils fait avec la même ardeur ? On peut en douter, car c'est hier seulement que le peuple a compris l'intérêt de ces voyages lointains.

Il faut ici rendre justice à la presse : ce sont les journaux qui, à force de répéter sur tous les tons la même chose de rabâcher avec persistance, au risque de paraître radoter, ont fini par la faire entrer dans la tête de leurs lecteurs.

Et l'on a pris l'habitude de s'intéresser non seulement à nos expéditions coloniales, mais encore, mais surtout aux simples voyages accomplis sans fracas, sans musique et sans coups de fusil.

On ne dira plus que nous sommes amoureux du panache : la défaite de Samory n'a pas dépassé l'importance d'un fait divers, et depuis huit jours on parle de Marchand au moins autant que d'Esterhazy.

A ce point de vue l'éducation du peuple est faite. Les journaux et leurs lecteurs, c'est-à-dire tout le monde, ont encore appris autre chose : ils ont su envisager avec un admirable sang-froid la situation périlleuse créée par la rencontre de Kitchener et de Marchand, et surtout par les redoutables grotesques de la presse d'Outre-Manche, auxquelles on eût chez nous l'heureuse idée de ne répondre que par un digne silence.

Le programme de l'Anglais est celui du bouledogue auquel on enlève les os de gigot dont il croyait se délecter : l'os d'aujourd'hui c'est l'Egypte, et le manche en est à Fashoda.

Or, nous le tenons ce manche, et si nos gouvernants comprennent leur devoir, nous ne le lâcherons pas au moins tant que la question d'Egypte ne sera pas réglée.

L'Angleterre voit approcher avec inquiétude le jour où devant les menaces de l'Europe elle sera forcée d'abandonner l'Egypte. Installée là-bas pour rétablir l'ordre, elle y restait pour combattre les Mahdistes ; ceux-ci dispersés, le rôle de l'Angleterre sera fini : elle devra remettre ses pouvoirs entre les mains du khédive.

Ce khédive est, dit-on, un prince fort intelligent ; soutenu par un parti déjà puissant, il saura, le moment venu, réclamer l'accomplissement des promesses de l'Angleterre et demander à l'Europe de l'exiger au besoin. Le fameux « concert européen » devra montrer ce qu'il sait faire, et, son intérêt le poussant, peut-être fera-t-il écouter

d'Orient dont la question d'Egypte est un des termes les plus délicats, il est un point constant : l'Angleterre doit évacuer l'Egypte, et personne ne doit s'installer à sa place : l'Egypte doit rester neutre.

Placée à la rencontre des grandes routes commerciales et militaires du monde, elle commande à la fois le passage des Indes par la mer Rouge, l'Europe par la Méditerranée, l'Afrique par le Nil et l'Asie par l'isthme de Suez.

Cette situation prépondérante, qui a fait de l'Egypte le point d'appui de tous les grands conquérants de l'antiquité, Perses, Macédoniens, Grecs, Romains et Turcs, n'avait pas échappé au génie de Bonaparte. « En prenant et gardant l'Egypte », écrivait-il après ses victoires, « la France prend en mains les destinées du monde. »

Aujourd'hui Bonaparte n'est plus là ; si son souvenir est resté vivace dans la mémoire des Bédouins, l'œuvre entreprise par lui a profité aux seuls Anglais, maîtres de Gibraltar, de Malte, de Chypre et de l'Egypte.

Au temps de Saint-Louis la Méditerranée fut un lac français ; grâce à nos Richelieu radicaux, elle est un lac anglais.

Et cependant, en face de Gibraltar et de Malte, nous avons l'Algérie et Bizerte, nous pourrions avoir le canal de Bordeaux à Narbonne ; en face d'Aden pourrait s'élever, au cap de Bab el Mandeb, un Gibraltar français ; nos ingénieurs ont creusé le canal de Suez, et sur les rives de ce Bosphore artificiel l'Angleterre est installée, interdisant le passage à qui bon lui semble.

Les puissances européennes ne peuvent pas laisser ainsi leur puissance maritime et coloniale à la merci des pirates : il faut à l'Egypte un gouvernement autonome, dont la neutralité sera garantie par la surveillance jalouse de l'Europe.

Il doit en être ainsi, et les déclarations onctueuses des journaux anglais n'empêchent pas le moment critique de s'approcher.

Voyez-vous maintenant pourquoi le major Kitchener voulait aller à Fashoda ? Le chemin de fer du Caire au Cap est une plaisanterie ; les Anglais avaient besoin d'occuper le cours supérieur du Nil afin de commander la vallée d'Egypte et de pouvoir au moment opportun l'envahir et commander de nouveau le carrefour du monde.

Comprenez-vous maintenant leur colère en trouvant le passage barré par une poignée de Français, par le drapeau tricolore qui flotte sur les bords du Nil et à cinq cents mètres duquel le léopard doit s'arrêter ?

Nos troupes à Fashoda resteront comme une menace pour les oppresseurs de l'Egypte ; et s'il faut quitter la place, un jour, elles pourront dire, modifiant le mot de Fontenoy : « Partez les premiers, messieurs les Anglais ! »

J. DES AIGUIS.

Echos & Nouvelles

CALENDRIER

Samedi, 1^{er} octobre. — 374^e jour.
Lever du soleil, 6 h. 01 ; coucher, 5 h. 33.
Lune, P. L.
Saint Remi.
Saint Séver.
Saint Baron.

Tirages financiers : Chemins Ottomans (lot de 300.000 francs) ; Département du Nord (lot de 20.000 francs) ; Coupons à toucher : Rentes F. 3 o/o, o/bi, Tunis, Russie 5 o/o (94), Autriche 4 o/o, Ch. Or. ans Ouest, obl. Paris 7, Fonc. 85, Comm. 90, Suez 5 o/o, Lyon 3 o/o 1855, P.-L.-M. 3 o/o, etc.

1896. — France. — Signature du traité entre la France et l'Italie, au sujet de la Tunisie et des relations commerciales entre les deux pays.

LE TEMPS

Hier matin, à 7 heures, il faisait aussi froid (plus 3°) sur la France centrale que sur la Scandinavie et le nord de la Russie, tandis que la température était supérieure à plus 10° sur l'Irlande et le Danemark.

Quant à la dépression qui abordait l'Irlande hier, elle s'est transportée sur le N. de la France (Le Havre 752 m/m) où le baromètre a baissé de 11 m/m.

Le temps est à la pluie avec température inférieure à la normale.

LE VIN DE 1893

Dans le Bordelais, la sécheresse extrême n'a pas été aussi nuisible à la vigne qu'on le craignait, et l'on prévoit une récolte très bonne comme quantité, exceptionnelle comme qualité.

En Bourgogne, les pluies de fin août sont arrivées au bon moment, et l'on compte sur une excellente qualité. Assez bonne moyenne comme quantité.

En Champagne, le début de la saison a été très défavorable, et les chaleurs exceptionnelles auront eu simplement pour résultat de rendre inutilisable ce qui ne l'eût pas été sans cela. Certains vignons parlent d'une qualité remarquable et d'une quantité restreinte ; il semble plutôt que l'on se trouve en présence d'une récolte « ordinaire » comme quantité et qualité.

Sur les côtes du Rhône, les vendanges battent leur plein : la petite ville de Tain, au pied de l'Hermitage, est en grande animation. La récolte réduite comme quantité par la sécheresse persistante, se présente avec toutes les garanties des grandes années. A l'Hermitage Rochefine, la maturité est parfaite : les raisins sont sains et de belle venue, aussi espère-t-on une qualité exceptionnelle. D'après l'essai des moûts, on excepte faire des vins comme les 1889 et 1892, sinon supérieurs. Les herminages blancs donnent aussi le plus grand espoir.

LA NOUVELLE LIGUE DES PATRIOTES

Reconstituée sur les mêmes bases que l'ancienne, à la suite de la réunion de la salle Gagnerel, la nouvelle Ligue a son siège, 4, rue du Marché-Saint-Honoré. Elle avait siégé au paravant, 22, rue Saint-Augustin, place de la Bourse et des Petits-Champs.

Les adhésions arrivent nombreuses, par milliers, depuis dimanche, et sous peu la nouvelle Ligue sera en mesure de jouer un rôle prépondérant dans l'histoire contemporaine.

Mais, à vrai dire, la Ligue n'avait jamais brisé tous ses liens et des relations avaient toujours existé entre les principaux de ses membres. C'était ce que Déroulède appelait militairement ses cadres.

La nouvelle Ligue aura-t-elle une existence aussi mouvementée que l'ancienne ? Soyons surs, en tous cas, qu'elle n'initiera, l'impulsion et le caractère de son chef, elle ne marchera jamais que dans l'intérêt de la patrie et comme le dit volontiers M. Déroulède, pour le bien de la nation.

LE TRANSSAHARIEN

M. Paul Leroy Beaulieu publie dans les « Débats » un très intéressant article sur l'unification de notre empire africain et la nécessité du transsaharien.

Il faut établir cette ligne de chemin de fer qui seule peut mettre en valeur notre domaine colonial, déclare l'éminent écrivain :

« Les conditions dans lesquelles s'exécuterait le transsaharien seraient à peu près semblables à celles où s'est construit le chemin de fer de Sfax à Gafsa et aux mines de phosphates : c'est le même climat, la même absence de population, la même disette d'eau apparente. »

« A 60.000 francs par kilomètre, les 2.000 kilomètres, allant jusqu'à Tchad, coûteraient 120 millions, ce qui pour assurer notre empire africain, devrait être regardé comme une bagatelle. Mettons qu'il faille dépenser moitié plus par kilomètre que pour la voie ferrée de Sfax à Gafsa, on arriverait à 180 millions, ce qui est encore un chiffre fort réduit. »

« Y aurait-il du trafic pour ce transsaharien ? Personne n'est en état de le dire. Il y en aurait toujours assez pour payer les frais d'exploitation, si celle-ci se faisait économiquement. En outre, il est possible que l'on découvre dans ce désert d'abondantes sources de trafic, qui se seraient ouvertes. Il y a seulement, dix ans, aux richesses des phosphates de l'Algérie et de la Tunisie, lesquelles, si le débouché s'y prêtait, pourraient fournir au monde un million de tonnes de phosphate par an ? Des naturalistes pensent qu'il existe, au beau milieu du Sahara, dans l'Air, d'importantes gisements de nitrates. Il est certain qu'il y a beaucoup de rapports de constitution géologique, de climat et de situation entre le Sahara et le fameux désert d'Atacama, au Chili, qui contient les célèbres nitrates. »

« Qui se serait attendu aussi, il y a vingt ans, à ce que la Tunisie contint de nombreux et riches gisements de catamine ? En tout cas, il y a tout au moins dans le Sahara des sables qui auraient un débouché rémunérateur au Soudan. »

« Il est, toutefois, une entreprise préalable à la construction du transsaharien, c'est l'occupation des oasis du Touat, pour dominer les Touaregs. Rien n'est plus aisé que cette occupation du Touat ; notre puissance militaire, notre indolence la reculent, de la façon la plus facile, d'année en année. Comme Calou n'eût laissé pas de répéter : « Delenda Carthago », nous ne nous lassons pas, depuis vingt ans, de dire à chaque occasion : il faut occuper le Touat. »

« Que la leçon de l'échec de Fashoda nous profite ; sans l'her au commencement ce poste, mentionnés en situation de soutenir désormais nos colonies avancées ; faisons maintenant la pénétration de l'Afrique en parlant du Nord et allant vers le Sud ; construisons rapidement, en sept ou huit ans, le transsaharien, et commençons immédiatement par le tronçon, depuis si longtemps étudié, de Biskra à Ouargla. »

LE SERMENT CHINOIS

Sait-on à quelles cérémonies donnent lieu la prestation du serment à la manière chinoise.

Un superbe coq est apporté par les fils du Cielste Empire qui doivent donner leur témoignage.

Quatre Chinois se mettent à genoux, et l'un d'eux, armé d'une hachette, tranche la tête du gallinacé, tandis que des nuages d'encens flottent au-dessus des sacrificateurs.

Le serment se lit ensuite comme suit : « Si je ne dis pas la vérité, que je me noie, si je vais sur mer, que mon corps ne soit jamais enfermé dans une tombe, que je demeure toujours lié au sol de la Chine. »

Tout cela est évidemment très solennel, mais on ne saurait se reprocher d'y voir une « chinoiserie ».

LES DUELS A BERLIN

On sait avec quelle extraordinaire facilité les étudiants allemands se sont sur le visage des estafettes à coups de sabre ; voici que ce glorieux tatouage empêche, à Berlin, les jeunes apprentis de commerce de dormir.

Les combats parmi eux deviennent en effet de plus en plus fréquents, et ils ont déjà formé des corporations en vue du duel. Pourquoi pas un syndicat.

UNE NOCE EN ROULEAU A VAPEUR

Il y a vraiment des gens qui ont des idées tout à fait extraordinaires, témoin ce fermier du village de Gadbrook, en Angleterre.

Son fils devant épouser la fille de l'intendant du domaine de Wimboldestey, il a imaginé de conduire lui-même toute la noce à l'église en rouleau à vapeur.

Cette idée, essentiellement originale, a eu le don de plaire à tout le monde, seulement la fiancée demanda la permission d'emporter son cache-poussière.

Don, jeudi dernier, sur le coup de dix heures du matin, les habitants de Gadbrook n'ont pas été peu étonnés d'entendre et de voir passer dans les rues du village, se rendant à l'église de Wimboldestey, le rouleau à vapeur communal, sur la plate forme duquel avaient pris place le père du marié et le marié, faisant fonctions de chauffeurs, la jeune fille et ses deux demoiselles d'honneur.

On en parlera longtemps dans le pays :

MES CISEAUX

Une ancienne actrice devenue concierge allume le gaz dans l'escalier. Passe un ancien ami qui la reconnaît :

— Comment, c'est vous ?

— Vous le voyez ; je n'ai pas changé de métier ; toujours les jeux de la rampe.

Demain Dimanche

la « France Libre » commencera la publication d'un nouveau Feuilleton :

LE ROI DES MONTAGNES

PAR EDMOND ABOUT

Nos Dépêches

SERVICES TELEGRAPHIQUE & TELEPHONIQUE SPECIAUX

Informations

CARDINAL DE CURIE

Paris. — Suivant une dépêche de Rome, on affirme qu'après de longues négociations, le Saint-Siège et le gouvernement français sont tombés d'accord sur le choix du cardinal français de la Curie. Ce futur cardinal serait le R. P. Caprier, supérieur général de Saint-Sulpice.

LA CRISE RADICALE

Paris. — Le bruit court que dans le cas où M. Forriehon, à la suite de la demande de M. Brisson, serait nommé premier président à la cour d'appel, ce serait M. Delaborde, directeur des affaires civiles au ministère de la justice, qui serait nommé à sa place conseiller à la cour de cassation.

M. Delaborde serait remplacé à la direction des affaires civiles par M. Jeffrey, directeur du personnel.

SERVICE DES POSTES

Paris. — M. Maréjols, ministre du commerce, vient de faire signer, sur la proposition de M. Mougeot, sous-secrétaire aux postes et télégraphes, un décret ayant pour but de déléguer et de simplifier le règlement existant entre les bureaux de poste et les expéditeurs de valeurs à recouvrer.

Avant ce décret, lorsqu'une valeur avait été réexpédiée, par suite d'un changement de résidence des débiteurs, le bureau de poste de la nouvelle résidence qui encaissait les fonds devait les transmettre à l'expéditeur par l'intermédiaire du bureau auquel l'envoi avait d'abord été adressé. Sous le régime du nouveau décret, cet intermédiaire est supprimé. Les sommes versées seront envoyées directement du bureau encaisseur à l'expéditeur.

MARIAGE DE LA REINE WILHELMINE

Bruxelles. — On commence à parler du mariage de la reine Wilhelmine de Hollande.

Le futur prince consort serait son cousin, le prince héritier de Wide Frédéric qui a actuellement 28 ans. et dont la mère, la princesse Marie, est la cousine de la reine issue de germain.

L'ANNIVERSAIRE DE BOULANGER

Paris. — M. Paulin Méry, député du 3^e arrondissement, s'est rendu à Bruxelles à l'occasion du septième anniversaire de Boulanger.

Le député de Paris était délégué cette année par un groupe de deux cents membres qui s'est formé pour l'entretien de la tombe de l'ancien ministre de la guerre

Il a déposé les couronnes et les fleurs dont l'état porteur, l'une de ces couronnes était offerte par Mme Séverine.

LA MISSION MARCHAND

Les postes du commandant

Londres. — Des nouvelles datées du commencement d'août annoncent que le capitaine Marchand avait établi deux postes, l'un sur les bords du Kuru et l'autre sur le Congo, afin d'assurer ses communications, mais il avait alors besoin de renforts et attendait impatiemment les troupes promises pour l'occupation des districts traversés. Les provisions étaient abondantes.

Autre guitare

Le Caire. — On dit que le sirdar sera le premier gouverneur général du Soudan et qu'il gardera son poste encore quelque temps bien qu'ayant résilié celui de commandant en chef. Le major Marchand n'aurait pu fournir au sirdar aucune preuve que sa mission était bien réellement officielle mais il aurait réclamé la place pour son gouvernement.

On croit que le major Marchand devra se retirer sous peu. Les compagnons d'armes du major seraient simplement des sauvages. Il était à bout de ressources, lorsque le sirdar est arrivé, et a été heureux d'accepter les secours que lui a offerts celui-ci. C'est ainsi qu'il est arrivé à Fashoda sans provisions et aurait dû abandonner la place sous peu.

Les Anglais devraient bien se mettre un peu d'accord avec leurs amis Egyptiens. Quand on fait métier de lancer de fausses nouvelles, il faut au moins lâcher quelques nouvelles qui ne soient pas contradictoires et ne se détruisent pas l'une par l'autre.

Cecil Rhodes appelé par M. Kitchener

Londres. — Un télégramme de Capetown au Daily Mail annonce que le sirdar Kitchener a envoyé à M. Cecil Rhodes une dépêche dans laquelle il déclare qu'il a établi un poste au sud de Fashoda. La dépêche se termine en ces termes : « Quand viendrez-vous ? »

La presse anglaise

Londres. — A propos de la situation créée par l'occupation française de Fashoda, le Globe de Londres déclare absurdes les craintes exprimées par un journal radical de Londres que le Nil pourrait être neutralisé sur tout son cours.

Le Nil, dit le journal conservateur, est une route fluviale égyptienne. Parler de la neutralisation, c'est comme si on parlait de neutraliser la Tamise ou la Seine, la Sprée ou la Néva.

Bien que sous le protectorat anglais, l'Egypte possède les droits de gouvernement sur tous les territoires contenus entre ses frontières maintenant bien étendues et ces droits seront maintenus à tout coup.

Le Globe répète d'ailleurs qu'il paraît impossible qu'on permette au capitaine Marchand de recevoir des renforts. Il affirme qu'aucune négociation ne peut avoir lieu sur cette question, l'Egypte régnant seule sur le Nil de sa source à son delta.

L'AFFAIRE DREYFUS

LA MISE AU SECRET DE M. PICQUART

La prison du Cherche-Midi est toujours rigoureusement close, et tous ceux de nos confrères qui ont essayé d'en franchir le seuil se sont heurtés à une consigne inflexible.

Les instructions les plus sévères ont été données au personnel. On sait d'ailleurs que les fonctionnaires attachés à cette prison n'occupent leurs postes que depuis une date relativement récente, leurs prédécesseurs ayant été envoyés en province pour s'être prêtés à l'interview avec trop de complaisance.

Personne, à l'exception des soldats de service, ne peut approcher l'ex-lieutenant-colonel Picquart. Celui-ci est constamment surveillé par les fonctionnaires placés à son logis. Un judas percé dans la partie centrale de la porte donnant sur le couloir permet de suivre tous les mouvements du prisonnier.

Bien que sa fenêtre, ainsi que nous l'avons dit, ne dépasse pas la crête du mur en bordure de la rue du Cherche-Midi, on a jugé qu'il pourrait être aperçu du dehors dans l'écartement des persiennes.

Aussi par surcroît de précaution, a-t-on fixé les deux volets au moyen d'un crochet, de manière à les tenir à demi fermés.

Depuis son incarcération au Cherche-Midi, l'ex-lieutenant-colonel Picquart n'a reçu aucune visite. L'autorité militaire a répondu par un refus aux membres de sa famille qui ont demandé à le voir.

M. DE SCHWARTZKOPPEN

Une dépêche de Paris au Daily Te-

l'empereur Guillaume autorise M. de Schwartzkoppen à faire des révélations sur l'affaire Dreyfus.

LE COMMANDANT ESTERHAZY

Le Journal dit savoir qu'Esterhazy a quitté l'hôtel Pivallli le 28, à 7 h. 3/4, accompagné d'un monsieur et d'une jeune femme, arrivée la veille seulement. La voiture l'a conduit à la station de Charing Cross, où il a pris le train de 9 heures pour Paris. Le commandant Esterhazy serait donc à Paris depuis mercredi soir.

EN CAS DE PUBLICATION DANGEREUSE

Le gouvernement s'est préoccupé des mesures à prendre dans l'hypothèse où une brochure, que le commandant Esterhazy se propose, paraît-il, de publier, contiendrait des révélations intéressantes la sûreté extérieure de l'Etat.

Au ministère de la guerre, on se considère comme suffisamment armé par la loi de 1893, modifiant les art. 24, 25 et 49 de la loi sur la presse de 1881 et qui autorise dans des cas prévus la saisie préventive des livres, brochures ou imprimés.

LE CAS DE M. ESTERHAZY

M. de Boisacré, dans la Libre Parole, fait une enquête sur les faits et gestes de M. Esterhazy à Londres. Le commandant lui a fait de longues déclarations.

En voici un passage :

Pendant que j'étais en prison, j'ai eu la preuve qu'on avait résolu de me perdre. Un des derniers jours de ma détention, M. Tézenas vint à la Santé et me tint ce langage : « Je vous apporte les nouvelles les meilleures et les plus mauvaises. Ces gens-là sont capables de tout, et le malheur est qu'ils peuvent tout. Ils vous savent, aujourd'hui, parce que c'est leur intérêt, mais ils sont résolus à vous perdre par tous les moyens possibles et ne reculeront devant rien pour cela. L'avez-vous pour averti ? »

Et, comme je m'emportais, que je disais : « Je veux lutter quand même ! Jamais je ne consentirai à me laisser déshonorer par la plainte de ce misérable Christian ! »

M. Tézenas, très grave, ajouta : « Ceci est mon dernier avis. Vous serez en liberté demain à quatre heures. A cinq heures, quittez la France ! »

M. CASIMIR PERIER ET LE RÉCIT DU « DAILY-NEWS »

Suivant le Gaulois, sollicité, ces jours derniers, de s'expliquer sur le récit du Daily News, M. Casimir-Perier a refusé de répondre et s'est borné à renvoyer ses interlocuteurs à sa déclaration devant la cour d'assises de la Seine du 8 février.

Je ne connais pas, a-t-il dit, les faits relatifs à l'affaire dont la cour a été saisie, et sur les autres, mon devoir et mon irresponsabilité m'imposent le silence.

DÉPLACEMENT DU COMMANDANT WALTER

Paris. — Le chef d'escadron d'artillerie Walter qui commande le fort du Mont Valérien vient d'être déplacé. Il est nommé directeur du parc d'artillerie au camp de Châlons.

UNE MANŒUVRE DREYFUSARDE

De la Croix :

Nous avons eu ces jours-ci la preuve manifeste des tentatives faites pour obtenir à prix d'argent des témoignages en faveur de Dreyfus. On en avait déjà signalé plusieurs vis-à-vis d'ex-perts et de juges ; c'était difficile à vérifier. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer l'exactitude du fait suivant, que nous ne publions qu'après une enquête sérieuse. Nous supprimons ce qui ferait connaître des noms propres.

Vers l'époque du procès Zola, Mme X... veuve d'un des officiers qui ont siégé au conseil de guerre de 1894, apprenait qu'une dame inconnue la démandait. Elle descendait dans le couloir. La visiteuse lui posait les questions suivantes :

— Madame, votre mari était juge au conseil de guerre de 1894 ?

— Oui, madame.

— Je voudrais vous entretenir au sujet du procès Dreyfus. Mais il faudrait que personne ne nous entende. Peut-on monter chez vous ?

— Madame, je n'ai pas l'honneur de vous connaître. Si vous avez quelque chose à me dire, vous pouvez aussi bien me le dire ici.

— Votre mari est mort ?

— Oui.

— Est-ce qu'un moment, il ne vous aurait pas dit que Dreyfus était innocent ?

— Mais non.

— Vous comprenez, madame, qu'avant l'état-major que nous avons, votre mari aurait pu être influencé.

— Non, madame, personne n'aurait pu l'influencer. J'ai pu assez apprécier la droiture de son caractère et l'élevation de ses sentiments pour croire qu'il s'est laissé influencer par ses supérieurs et qu'il a, de gaieté de cœur, condamné un innocent.

— Vous n'avez que votre pension. Si vous voulez être franche et affirmer que votre mari vous a dit que Dreyfus était innocent, vous ne vous en repentirez pas.

— Madame, vous ne me ferez pas dire des choses qui ne sont pas; je ne mange pas de ce pain-là.

La visiteuse partait en disant: « Nous le tirerons quand même de là. Elle ajoutait: « Si vous vous mettiez en rapport avec moi, vous ne vous en repentirez pas. »

La dame inconnue revenait une seconde fois. Mais le concierge avait reçu l'ordre de dire que Mme X... était absente.

Cette inconnue avait fait tout un voyage pour se procurer l'adresse de Mme X...

Nous reviendrons, s'il y a lieu, sur cette affaire, qui nous a été racontée par la personne même qui a été l'objet des sollicitations.

Sans apporter de passion dans les circonstances de cette abominable affaire, on doit s'étonner que ceux qui s'intéressent aux champions de la vérité, utilisent si abondamment du mensonge.

SMISIES CHEZ LE MAITRE-CHANTEUR. LES FUREURS DE MADAME ZOLA

Paris. — L'huissier des experts Couard, Belhomme et Varinard qui déjà samedi avait saisi à l'hôtel de M. Zola, rue de Bruxelles, est revenu cet après-midi à 2 heures pour recommencer ses opérations.

L'huissier est accompagné d'un expert marchand de meubles et de trois secrétaires.

Mme Zola, que son huissier, le matin même, avait tranquillement reconnaissant très vaillamment l'opposition faite par M. Mirbeau, a été fort étonnée de voir entrer tout ce monde et a protesté énergiquement, mais vainement.

Elle a demandé à l'huissier jusqu'où iraient ses prétentions dans l'expertise de l'hôtel qui est encombré de bibelots et d'objets d'art rares et précieux représentant des sommes énormes.

L'huissier lui a répondu qu'il saisirait tout, jusqu'au cabinet de travail de M. Zola et la chambre à coucher de Mme Zola, et aussitôt il a donné l'ordre à ses trois secrétaires d'inscrire sur des feuilles de papier timbré les objets que l'expert et lui leur désignaient.

Ils ont commencé par l'escalier dont les murs jusqu'au plafond disparaissent sous les tentures, les statues et les tableaux. Assis sur les marches, les secrétaires inscrivent les objets et à 4 h. ils n'étaient pas parvenus encore à mentionner la totalité des objets que contient cette partie de l'habitation.

Mme Zola assiste avec une violente émotion à cette besogne et haute voix, elle en exprime sa fureur. Elle a fait mander son huissier qui considère comme illégale l'opération faite par son confrère, mais cet huissier est absent et ne rentrera à son cabinet qu'à 5 heures. Dès qu'il sera prévenu de ce qui se passe chez M. Zola, il prendra aussitôt telle décision que commande la situation.

LES MEETINGS

Paris. — La grande réunion de la Ligue des patriotes annoncée pour dimanche prochain, sous la présidence de M. Paul Déroulède, est remise au dimanche suivant, car la salle de cirque sur laquelle on comptait n'est pas disponible le 2 octobre.

D'autre part, on n'est pas sans craindre des troubles sérieux à l'occasion du meeting que les dreyfusards organisent pour dimanche prochain à la salle Wagram et que doit présider M. de Pressensé.

Tout le ban et l'arrière-ban des intellectuels et des anarchistes a été convoqué.

Le programme élaboré comporte de violentes attaques contre l'armée.

Les journaux dreyfusards citent, comme orateurs devant prendre la parole au grand meeting en faveur de la révision, organisé sous la présidence de M. de Pressensé pour dimanche

prochain : MM. Jean Allemane, L. Victor Meunier, Urbain Gohier, Octave Mirbeau, Cyvoct, Maurice Charnay, Boicrivoise, Emile Joindy, Raphaël Mairot, Léopold Lacour, Pierre Quillard, Valéry.

A LA SYNAGOGUE DE BOSTON

On télégraphie de Boston qu'une scène extraordinaire s'est produite dans la synagogue de cette ville.

Le rabbin, M. Lasker, annonça pendant l'office que le ministère français avait décidé d'ordonner la révision du procès Dreyfus.

Le service divin fut aussitôt interrompu au milieu de l'émotion générale. Les hommes applaudirent et crièrent « Hosannah ! ». Plusieurs femmes se trouvèrent mal.

L'annonce de cette nouvelle a d'ailleurs provoqué le même enthousiasme dans toutes les colonies israélites des Etats-Unis.

La Paix Hispano-Américaine

Les préparatifs terminés

Paris. — La première séance de la commission de la paix aura lieu demain, à 2 heures, au ministère des affaires étrangères. C'est dans la grande galerie des fêtes du quai d'Orsay que les commissaires tiendront leurs assises. Rien n'a été négligé pour assurer aux commissaires toutes les commodités désirables. Un maître d'hôtel a été mis à leur disposition pour assurer le service d'un buffet qui sera installé dans un angle de la grande galerie.

Les séances seront absolument secrètes.

Grave Insurrection aux Philippines

Madrid. — Le ministre des colonies a lu hier au soir au conseil des ministres une dépêche du général Rios, l'informant de la recrudescence de l'insurrection aux Philippines et disant que les insurgés, bien armés, avaient débarqué avec des canons, dans l'île de Visayas.

Le gouvernement a immédiatement envoyé télégraphiquement des instructions confidentielles au général Rios.

Une deuxième dépêche du général Rios confirme l'extension prise par l'insurrection de Visayas.

Plusieurs chefs de la garde civique ont été assassinés.

Les insurgés ont débarqué dix canons.

Madrid. — Le gouvernement vient de télégraphier aux Etats-Unis que l'insurrection aux îles Visayas ayant pris de grandes proportions il avait ordonné la concentration de forces offensives.

Dans ce télégramme le gouvernement dit en outre qu'il a décidé l'envoi de sept bataillons.

Le gouvernement a également télégraphié à M. Monteros-Rios de protester immédiatement de façon à ce que sa protestation soit faite avant la réunion de la commission.

Les Cubains patriotes

Madrid. — Les Espagnols non militaires qui désirent quitter Cuba et Porto-Rico pour ne pas vivre sous la domination américaine, sont au nombre de deux cent mille.

LA REINE DE DANEMARK

Une dépêche de Copenhague nous a apporté hier la nouvelle de la mort de la reine Louise-Vilhelmine de Hesse-Cassel, épouse de Christian IX, roi de Danemark, décédée à l'âge de quatre-vingt-un ans accomplis depuis le 7 du courant.

On sait la vie toute patriarcale que mène la famille royale de Danemark, vie à laquelle s'associent pendant quelques semaines, chaque année, les nombreux rejets que Christian et la reine défunte ont semés un peu partout dans les principales cours européennes.

C'est pas seulement, en effet, par ses vertus domestiques et la dignité d'une carrière de plus de trois quarts de siècle qu'est remarquable Louise-Vilhelmine, mais aussi par une entente peu ordinaire de la politique, par une volonité, un esprit de suite, et, disons-le, par une habileté qui a placé hors de pair cette famille royale et qui a jeté sur elle un lustre et un éclat incomparables. Plus que les diplomates, après l'écrasement du petit Danemark par la Prusse et l'Autriche en 1864, la reine a contribué au relèvement de la patrie qui lui en a conservé une touchante reconnaissance.

Louise-Vilhelmine et Christian IX ont eu six enfants, tous encore vivants.

L'aîné, prince royal de Danemark, a épousé la princesse Louise de Suède et Norvège, dont il a eu huit enfants; deux sont déjà mariés.

La première fille, Alexandra, est la femme du prince de Galles; elle est donc appelée à devenir reine d'Angleterre ou tout au moins son fils aîné sera roi de la Grande-Bretagne, puisque la reine Victo-

ria s'obstine à garder son trône. La princesse de Galles a quatre enfants et trois petits-enfants.

Le fils cadet, Christian-Guillaume-Georges, est roi des Hellènes; il s'est marié avec la grande-duchesse Olga de Russie; ils ont fait souche de six enfants. Leur aîné, le duc de Sparte, a pour femme la princesse Sophie, sœur de Guillaume II, qui lui a donné trois rejets.

A Marie-Sophie-Frédérique-Dagmar, quatrième enfant du couple danois, devait échoir l'une des plus grandes couronnes de l'univers. Alexandre III la choisit comme impératrice de Russie; elle régna sous le nom de Marie-Feodorovna; c'est notre grand ami; elle a eu, outre le tsar actuel Nicolas II, quatre autres enfants; Nicolas II a deux filles et la jeune impératrice qui est venue à Paris.

Thyram-Amélie-Caroline était la femme de feu le duc de Cumberland, frère du prince consort, le mari de la reine Victoria; le duc de Cumberland, roi de Hanovre, a été spolié par la Prusse qui lui a pris ses Etats; six enfants sont issus de ce mariage; l'aîné, qui porte le titre de duc de Cumberland, est l'héritier légitime du Hanovre.

Eofin le plus jeune fils de Louise-Vilhelmine, le prince Valdemar, a épousé la princesse Marie d'Orléans qui a donné le jour à cinq rejets.

Celle qui s'en va en laissant autour d'elle tant de regrets était donc épouse, mère, grand-mère, belle-mère, etc., de quantité de rois, d'impératrices, d'héritiers présomptifs de puissants Etats. Les six enfants qu'elle a élevés avec tant de tact et d'intelligence lui ont donné trente-quatre petits enfants; plusieurs de ces derniers sont déjà mariés et huit arrière-petits-enfants, répartis entre l'Angleterre, la Russie et la Grèce, porteront le deuil de la royale octogénaire.

Les condoléances

Athènes. — Le gouvernement grec sera officiellement représenté aux obsèques de la reine Louise de Danemark.

La presse exprime sa vive sympathie pour la souveraine défunte.

Le conseil municipal est convoqué pour adresser ses condoléances au roi.

Les Troubles de Crète

Appel au calme

Athènes. — Le commandant du comité exécutif crétois a adressé à la population chrétienne de l'île un manifeste dans lequel il prie tous les chrétiens en présence de l'accueil énergique de toutes les puissances au sujet du règlement de la question crétoise, de s'abstenir de toute manifestation destinée à troubler l'ordre public.

Les forces anglaises

Londres. — L'amiralauté anglaise a reçu un télégramme annonçant que sept vaisseaux anglais attendent les événements dans les eaux crétoises.

On annonce l'arrivée à Zante du commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée à bord du Reamillies, accompagné de toute son escadre.

Soumission hyoportite

Candia. — Ehem-Pacha, destitué, est parti hier pour Smyrne.

Huit cents marins anglais armés, drapeaux en tête, ont traversé la ville. Les autorités locales, prétendant que le désarmement est complet, ont cessé depuis hier de faire de nouvelles livraisons d'armes. Les autorités anglaises sont peu satisfaites de ces résultats, des perquisitions domiciliaires seraient imminentes.

L'insurrection de l'affaire des prisonniers marche lentement. Les autorités locales ont, dit-on, livré plusieurs innocents ou des coupables de simples pillages, tandis que les incendiaires et les assassins sont encore en liberté.

Djavad-Pacha accepte le retrait de la ville des troupes musulmanes et leur cantonnement dans les environs. Le commandant anglais occupera militairement la ville. On attend incessamment l'arrivée de renforts, la population musulmane est prête à se soumettre.

L'ultimatum

Londres. — On apprend de bonne source que l'ultimatum des puissances au sujet de la Crète a été présenté, hier, au sultan.

COURRIER DE L'ÉTRANGER

ITALIE

Rome. — Le projet d'augmentation des forces navales continue d'être l'objet des commentaires de la presse. La plupart des journaux admettent la nécessité d'augmenter et d'élargir la flotte italienne; mais ils combattent l'idée de l'emprunt d'un milliard dont il a été question pour faire face aux dépenses qu'entraînerait cette transformation.

Le Messagero dit à ce sujet: « Nous sommes assurés que la question d'aug-

mentation de la flotte et des fonds nécessaires est à la veille d'être résolue.

En présence de la difficulté d'obtenir les crédits extraordinaires qui nécessiteraient une opération financière onéreuse pour le Trésor, le gouvernement est décidé de demander chaque année à la Chambre un supplément de fonds exclusivement destinés à cet effet. On estime que, avec douze à quinze millions par an, pendant sept ou huit ans, le projet du ministre de la marine pourrait être réalisé.

SUISSE

Genève. — Le procès de Lucchen viendra durant une session spéciale des assises qui aura lieu à Genève pendant la première quinzaine de novembre.

ALLEMAGNE

Berlin. — Quatre peintres, MM. Salzmann, Knackfuss, Gentz et Rabes accompagneront l'empereur en Palestine, afin de fixer sur la toile les principaux épisodes du voyage impérial.

ESPAGNE

Barcelone. — Une émeute causée par la question des octrois a eu lieu au village de Cabadell.

Les émeutiers ont reçu les gendarmes à coups de pierres. Le gendarmier a été renforcé.

GRÈCE

Athènes. — M. Anatole France est arrivé à Athènes.

L'escadre anglaise visite depuis quelques jours les divers ports grecs.

Dans l'opinion publique, on regrette vivement que le drapeau français se montre si rarement dans les eaux grecques.

GUATEMALA

Londres. — Le consul général de Guatemala annonce que, le 25 courant, l'Assemblée nationale a acclamé don Manuel Estrada Carrera comme président, pour la période de 1899-1905.

CHINE

Pékin. — On annonce que six membres du parti des réformateurs ont été exécutés mercredi pour conspiration contre l'empereur douairière.

Il n'y a aucune agitation dans la ville.

GUERRE & MARINE

Départ de l'amiral Humann

Toulon. — Le vice-amiral Humann quitte cet après-midi le commandement de l'escadre de la Méditerranée. Il sera remplacé demain matin par l'amiral Fourrier, qui accompagnera M. Lo-kroy dans son voyage en Corse et en Tunisie.

Petites Nouvelles

Bruxelles. — Le roi recevra demain les membres de la conférence internationale du droit maritime, dont la session s'est ouverte jeudi à Avers. La réception aura lieu au Palais de Bruxelles, à midi.

Fontainebleau. — Les ratsins de la treille de Fontainebleau ont été vendus, hier soir, en 429 lots, qui ont produit 4 539 francs, soit à raison de 1 fr. 75 le kilo en moyenne.

Nantes. — Mme Coqueran, âgée de 58 ans, loueuse de garnis, au centre de la ville, a été assassinée à coups de couteau vers 3 heures du matin. Le vol a été le mobile du crime. Un individu soupçonné a été arrêté.

Rouen. — Le congrès général des greffiers de justice de paix et de simple police se tiendra à Rouen demain samedi dans le local de la société industrielle. Les sénateurs et députés de la Seine Inférieure ont été invités à ce congrès qui sera suivi d'un banquet.

Aubagne. — M. A.-M. Lozet, âgé de 33 ans, peintre graveur, vient de mourir.

La Grève des Terrassiers

Au moment où nous écrivons ces lignes, la grève continue avec une série d'incidents sinon menaçants, au moins inquiétants. Peut-être l'entente sera-t-elle faite quand nos lecteurs ouvriront leur journal, mais c'est au moins fort douteux.

Les Parisiens et leurs visiteurs de partout, commencent à trouver mauvaise la prolongation d'une grève qui rend la ville assez laide et gêne fort la circulation sur nombre de points. En outre cet arrêt peut amener un fâcheux retard pour l'ouverture de l'Exposition dont les travaux d'aménagement ne paraissent point fort avancés. D'ici cette date d'ouverture, on ne compte guère plus d'une année et pour peu que d'autres incidents de même

genre surviennent, nous en serons pour la courte honte... si rien de plus grave ne se produit avant.

Le sentiment général est en faveur des grévistes et demande pour eux un relèvement de salaires. Les entrepreneurs, comme presque toujours, consentent à de forts rabais et se rattrapent sur leurs ouvriers en leur donnant un salaire très inférieur, au-dessous du prix de série fixé par la ville de Paris pour les travaux qu'elle exécute ou met en adjudication.

Dans une réunion tenue à la Bourse du travail, à la fin de la semaine dernière, un vif et caractéristique incident s'est produit : M. Bergougnon, architecte expert, est venu déclarer, au nom de trente-neuf de ses collègues, qu'ils admettaient le bien-fondé des revendications des grévistes. En conséquence, ces experts demandaient qu'une délégation des grévistes fût nommée et mise en rapport avec eux.

MM. Renaud et Jaurès ont violemment combattu cette motion et l'ont fait rejeter : ils aiment mieux voir la grève continuer au grand détriment des travailleurs.

Dimanche, le conseil municipal a voté une somme de 20 000 francs en faveur des grévistes, mais elle est bien loin de répondre aux besoins du moment.

Les conséquences de ce chômage commencent à se faire sentir par la sur-excitation des chômeurs qui, çà et là, ont cherché à entraver la liberté de ceux qui ont voulu continuer ou reprendre le travail. Il y a eu des outils jetés à la Seine et, ce qui est infiniment plus fâcheux, les grévistes ont frappé les ouvriers qui travaillent.

Malgré le rapport présenté par M. Bergougnon, au nom des experts, 28 entrepreneurs, chargés de travaux pour la Ville, l'Exposition ou les Compagnies de chemins de fer, ont déclaré qu'ils ne pouvaient donner satisfaction aux grévistes.

Trente entrepreneurs se sont décidés à accorder le prix de 55 centimes par heure, mais la grève n'en continue pas moins, et les dernières nouvelles mentionnent des faits très regrettables : à Passy, un ouvrier qui avait refusé de quitter le chantier, a été frappé par deux terrassiers à coups de couteau; le malheureux a eu l'oreille gauche coupée et une blessure au crâne. Les meurtriers, comprenant tardivement la gravité de leur acte de sauvagerie, se sont hâtés de prendre la fuite!

En outre des 20 000 francs votés par le conseil municipal, le conseil général a voté aussi une somme de 10 000 francs en faveur des grévistes. Le président du conseil devra se prononcer sur ces deux votes.

Plusieurs journaux annoncent que dans le cas assez probable où on n'arriverait pas trouver un terrain d'entente entre les patrons et les ouvriers, le bureau du conseil proposerait à l'assemblée communale et à l'administration la mise et régie des travaux de la ville. Il serait temps de trouver une prompt solution, cette grève n'a déjà que trop duré. Dans les circonstances actuelles, les complications sont inutiles.

J. B.

PRIMES GRATUITES

de la « France Libre »

A ses Abonnés directs

Une heureuse combinaison de publicité, jointe aux sacrifices que s'impose l'administration du journal, nous permet d'offrir gratuitement :

- a) A tout nouvel abonné d'un an ;
- b) A tout ancien abonné qui renouvellera son abonnement pour une année et par anticipation d'ici au 1^{er} octobre ;

Le choix entre les primes suivantes :

- 1. Introduction à la Vie dévote (Saint François de Sales) ;
- 2. La Vie de Notre-Dame (Saint François de Sales) ;
- 3. Choix de Prières (Léon Gautier) ;
- 4. Le Livre de ceux qui souffrent (Léon Gautier).

Chaque volume, en édition de grand luxe, format d'un petit missel (12 X 8), caractères élégants, encadrement de couleurs, relié en cuir souple, avec fers spéciaux et tranche rouge ou dorée, d'une valeur commerciale de 8 francs.

POUR LES MÈRES DE FAMILLE

Le Médecin de l'Enfance, ouvrage de

vulgarisation et d'application pratique par le docteur G. VARIOU, chef de clinique à la faculté de médecine de Paris et à l'hôpital des enfants malades.

Cet ouvrage, écrit pour le grand public, dans une langue à la portée de tous, sera consacré avec fruit, non seulement par les parents, mais encore par tous ceux qui sont mêlés, soit directement, soit indirectement, à l'éducation de l'enfant.

Volume in-8, magnifiquement illustré par MM. WENZ, LAGRIGNON, BUDAUX, A. MARIE, coustume et solidement relié, d'une valeur commerciale de 9 francs.

POUR LES ENFANTS

L'Ago d'Or, par ERNEST D'HERVILLY. Beau volume in-4 (28 X 22) sur papier fort, enrichi de gravures en couleurs, sous une jolie reliure en percale rouge, ornements et lettres d'une valeur commerciale de 12 francs.

POUR LES AMATEURS DE MUSIQUE

Le choix entre l'une des partitions suivantes :

- 1. Les Mélodies de Schubert, traduction française de V. DURVILLE ;
- 2. La Flûte onahutes, opéra en 4 actes, de MOZART, partition pour piano seul ;
- 3. Les airs célèbres, paroles françaises et texte italien, de HAEDEL.

POUR LES AMATEURS DE BEAUX-ARTS

Magnifiques gravures et eaux-fortes tirées sur les planches originales :

- 1. Le Cœur de Jésus, tableau de MICHAËL (musée du Louvre). Dimension totale : 90 cm X 63, d'une valeur commerciale de 18 fr.
- 2. Le Cœur de Marie, tableau de MICHAËL (musée du Louvre). Dimension totale : 90 cm X 63, d'une valeur commerciale de 16 fr.
- 3. Le Léon de ootéohisme, tableau de Jules MEUNIER (musée du Luxembourg). Superbe estampe sur Chine, remontée sur Bristol. Dimension totale : 60 cm X 80, d'une valeur commerciale de 16 fr.

Prime exceptionnelle

A toute personne qui nous enverra, en même temps que son abonnement ou son renouvellement pour un an, un deuxième abonnement de même durée, nous offrons gratuitement :

UNE SUPERBE ET ARTISTIQUE ÉDITION DE L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST

(Nouvelle édition des familles chrétiennes) Enrichie de 600 illustrations, par le R. P. VASSAUX, S. J. Magnifique volume in-18 (15 cm X 11), de 512 pages, sur papier fin, toutes les pages ornées de dessins variés. Très jolie reliure en cuir souple, ornements et tranche dorés.

L'ANGELUS

Magnifique reproduction du tableau populaire de MILLET. Grandeur totale 50 cm X 63.

CONDITIONS

Pour recevoir gratuitement et franco l'un de ces primes, il faut et il suffit d'envoyer par mandat-poste, soit comme abonnement nouveau, soit comme renouvellement, et en un coup, soit :

- 1. Le prix de abonnement pour un an (20 ou 26 francs, selon que le département où l'on habite est ou non limitrophe) ;
- 2. Le somme de 1 franc, pour couvrir nos frais d'envoi de Paris à Lyon et les frais de colis postaux de nos bureaux à l'adresse du destinataire.

Les abonnés qui prendraient la prime de leur choix dans nos bureaux, ne paieraient que 0.50 centimes au lieu d'un franc.

AVIS IMPORTANT

La condition essentielle de la prime étant le paiement simultané du prix intégral d'un abonnement d'un an, ceux de nos abonnés directs qui jouissent d'un abonnement de journal ou ne voudraient pas prendre ou renouveler leur abonnement pour une année, auront quand même droit aux objets annoncés, moyennant l'envoi :

- De 3 francs pour les primes ordinaires ;
- De 5 francs pour les primes exceptionnelles, la grande édition artistique de l'Imitation de Jésus-Christ et de l'Angelus, de Millet.

Plus 0.60 pour le prix d'un colis postal. Ces prix sont encore de 50 à 80 0/10 au-dessous de la valeur réelle des objets offerts.

Nota. — Toutes les primes seront servies au fur et à mesure des demandes. Mais en raison de leur nombre très limité, nous ne pouvons les garantir qu'à nos premiers demandeurs.

Après l'épuisement d'un article, qui sera chaque fois constaté dans le journal, nos abonnés devront reporter leur choix sur les primes restantes.

Si nos rappels en terminant que la France Libre donne déjà à tous ses abonnés directs de six mois au moins, la prime gratuite de son Supplément Illustré, on constatera que le prix de l'abonnement annuel est largement remboursé et qu'en aucun journal de Paris ou de province ne fait pour ses amis les sacrifices que la France Libre fait pour les siens.

FEUILLETON DE LA « FRANCE LIBRE » du 1^{er} octobre 1893

UNE VEUVE

MILLIONNAIRE

PAR CH. D'HERICAULT

Don Luis lui lança un regard que le marquis soutint avec son demi-sourire paisible.

— C'est l'opinion du marquis d'Hauracourt ? dit le duc d'un ton aigre.

— Mais oui, et de tous les marquis et de tous les ducs d'Hauracourt et de tous les honnêtes gens de France et d'Espagne.

— C'est bien. Mais si Mme d'Herlevinghem ne m'épouse pas, je jure Dieu qu'elle n'en épousera pas un autre, car je lui tiens tous ses prétendants.

Il y eut une véritable consternation. M. Castelnaud, qui s'était tu jusque-là, se leva à son tour.

— En vérité, Monsieur, dit-il gravement, cela dépasse les bornes. J'étais prêt à vous plaindre parce qu'il y a dans le changement de volonté de Mme d'Herlevinghem quelque chose qui peut, en effet, blesser douloureusement un cœur épris. Mais vous vous osez sans doute chez les Peaux-Rouges. La France a des lois et elle mène aux frontières les étrangers qui abusent de son hospitalité.

— Monsieur, nous ne sommes pas au

Sénat, et je vous le démontrerais. J'ai dit que Mme d'Herlevinghem ne se remarierait pas.

Je sonnai violemment. Le Sapeur et Vincent partirent.

— Reconnaissez M. le duc, et s'il ajoute un mot aux insolences qu'il a dites, reconduisez-le... vivement.

Il me regarda d'un air railleur, il triomphait. Il me salua respectueusement ainsi que les trois autres femmes.

Nous restâmes un instant silencieux. Edward essaya vainement de me dérider.

Cette scène avait émusillé sa gravité britannique. Je n'avais jamais vu son regard aussi pétillant; sans mot dire, je suis sûre qu'il eût demandé à

Chronique Locale

Nouvelles religieuses. — Nomination dans le clergé. — M. Brias, vicaire à St-Nicolas, a été nommé curé de Chassigny.

exposés chez Mme Gilliet, mercière, avenue de Saxe, 175.

La seconde avait tenté d'opérer au Grand Bazar.

Prise sous un évènement. — Une dame, Célestine Sotty, 28 ans, ménagère, à Grigny, passait sur le quai Fulchiron, vers les chantiers de construction du pont d'Alain, qui, comme on le sait, sont berrés par une centaine de planches de 2 mètres. Elle était avec une de ses petites filles, âgée de 8 ans, et un bébé de 14 mois qu'elle portait dans ses bras.

Sa défiance; elle suivait le long du quai; peu après avoir dépassé le pont d'Alain elle a été victime d'un accident dont les conséquences eussent pu être plus graves. Un fort coup de vent jeta contre la jeune femme une longue section de la bordure mal assujettie.

On se précipita au secours des infortunées dont l'une seulement, la mère, porta quelques contusions au genou droit. Les deux enfants n'avaient point été atteints.

Veilleurs ou vegabonds. — Les gardiens de la paix ont conduit à la Permanence les filles Colombe Delouche couchée dans une caisse, impasse des Archers; Pauline Bonneton, trouvée sur un banc du quai de la Pêcherie.

Un nommé Lazare Ouet, trouvé porteur de pots de fleurs volés sur la place Morand, a été également écroué.

Le commissaire de police ouvrira une enquête sur la fille Colombe qui, d'après ses dires, serait dans une situation digne de pitié.

De Charybde en Scylla. — A 1 h. 12 du soir, rue Moncey, le sieur Bonneton avait laissé en panne et remis vers le bord de la chaussée un camion lourdement chargé.

A la suite de l'accident, il se mit en mesure de le réparer et revint dans la soirée avec l'attelage nécessaire. La guigne poursuivait le malheureux charretier qui fut alors un cheval traîné sur un parcours de 3 ou 4 mètres par le tramway à vapeur qui passait à une vive allure.

Les dégâts n'ont pas été heureusement en proportion avec la série des mésaventures; sauf les blessures assez légères reçues par le cheval, le conducteur n'a eu à regretter que la perte d'un brancard.

Les accidents de la circulation. — Ce matin, à quatre heures et demie, une collision s'est produite sur les cours Gambetta entre le tramway militaire et un char-à-bancs conduit par la nommée Jeanne Drevet, âgée de vingt-neuf ans, jardinière, demeurant chemin de la Combe-Bianche, 26.

Dans le choc domestique de cette catégorie, Louis Durand, âgé de vingt-deux ans, a été précipité sur le sol et a reçu des contusions assez graves. Elle a été reconduite en voiture à son domicile.

Le char-à-bancs a été fortement détérioré. — Un volutier, Pierre Siries, a précipité hier son attelage dans une tranchée de tramway. L'accident, qui s'était produit rue de la République, avait attiré un fort rassemblement.

Le cheval s'est fait quelques écorchures au genoux.

Renversés par une voiture. — M. Mollard, propriétaire à Caluire, passait hier en voiture sur la place de la Croix-Rousse, lorsque son cheval, faisant un brusque écart, renversa une vieille dame, Mme Louise Gouge, âgée de 70 ans, qui traversait la place.

Dans sa chute, elle a été blessée à la tête et à la jambe gauche.

Après avoir reçu des soins à la pharmacie Vial, elle a été reconduite à son domicile.

Rupture d'anévrysme. — En descendant du tramway électrique sur les cours Lafayette, M. Régis Bouvet, manoeuvre, âgé de quarante-huit ans, demeurant chemin de la Viabert, 91, fut pris tout à coup de faiblesse. Plusieurs personnes le transportèrent sur un banc, mais il le rendit le dernier soupir sans avoir repris connaissance. Le corps a été transporté à la mairie de Villeurbanne.

Les constatations légales ont été faites par le commissaire de police de Villeurbanne assisté de M. le docteur Bertyo.

Théâtre des Célestins. — Au Théâtre des Célestins, ce soir, à 8 heures, première représentation du Bossu, drame en cinq actes et dix tableaux, de MM. Anquetin, Bourgeois et Paul Féval. MM. Jean Daragon, qui a obtenu les années précédentes, tant de succès auprès du public lyonnais, fera sa rentrée dans ce drame émouvant et jouera le rôle de Lazardère.

Mme Pazzi-Montouis interprétera le rôle de Bian ne de Cayus.

Mardi 4 octobre, La Famille Pont-Biquet, comédie en trois actes.

Incessamment, La Gouailleuse, drame nouveau, et le Monde où l'on s'ennuie.

Le Dindon, le grand succès du Palais Royal.

On peut louer dès maintenant au prix ordinaire, de 10 h. du matin à 7 heures du soir.

NOUVELLE RÉDUCTION des PRIX Pharmacie du Serpent, 37, rue Lanterne

qu'enfin il sert à beaucoup d'industries, à des moulins notamment, où se rendent des cultivateurs habitant les montagnes du Forez, tous les cours d'eau étant à sec.

Musique militaire. — A partir du 1^{er} octobre, les musiques militaires joueront à 8 heures de l'après-midi, les dimanches et jeudis, au kiosque de la place Marengo.

Violay. — Cérémonie religieuse. — Le nouveau curé de Violay vient de doter son église d'un chemin de Croix, qui fait le plus grand honneur à sa généreuse piété et à son goût délicat.

La cérémonie d'inauguration était présidée par M. l'abbé Meretton, ancien vicaire apostolique.

Saint-Paulin. — A la Ferme-Ecole. — Les examens de sortie et d'entrée à la ferme-école de Noilhat ont eu lieu hier sous la présidence de M. Ernest Menauth, inspecteur général de l'agriculture, assisté de MM. Dupont et Boyer, professeurs, Vial, vétérinaire, Robert, conseiller général.

Voici, par ordre de mérite, le nom des élèves sortants : MM. Fouré, Brugliron, Bourette, Bourgen, Pastourel, Bonyouclane, Ramousse, Garnier, Crochepeyre, Carrot, Mathias, Rouchoux, Essartier, Darrial, Ayme, James et Grand.

Les dix-huit élèves admis sont les suivants : MM. Achard, Benoit, Agostini, Boissac, Maneval, Hreitler, Carlet, Jouffre, Darlot, Carlet, Amphiaux, Rostaing, Prestie, Laurent, Derymond, Fournier, Tiersal, Simon, Gély.

St-Symphorien-de-Lay. — Conférence agricole. — Dimanche prochain, 2 octobre, à 10 heures du matin, dans une des salles de la mairie de St-Symphorien, M. Jeannin, professeur d'agriculture de l'arrondissement, traitera des syndicats agricoles, de leur but, de leur fonctionnement et de la création d'un syndicat cantonal ou de syndicats communaux.

Régny. — Remonte. — Le comité d'achat du dépôt de remonte d'Aurillac se rendra à Régny le mercredi 12 octobre, à 8 heures du matin, pour y procéder à l'achat de chevaux de 4 à 8 ans, propres au service de l'armée.

Dernière Heure

Le mouvement diplomatique. — La préparation du mouvement diplomatique est menée avec activité au ministère des affaires étrangères.

Les informations venues de Vienne, nous croions savoir que la candidature de M. de Reverseaux reste posée pour l'ambassade de France de Constantinople.

Permi les postes qui changeront de titulaire, on cite la légation de France au Maroc où se trouve M. de Montbet dont le gouvernement considère la mission comme terminée et qui sera l'objet d'une nomination avec avancement en raison des services qu'il nous a rendus à Tanger.

Le général de Boisdeffre. — Paris. — On annonce que le général de Boisdeffre est depuis quelques jours dans un état de santé qui ne laisse pas de causer quelques inquiétudes à sa famille et à son entourage.

Le Drame de la « Lanterne ». — Duel Paulmier-Turot. — Paris. — A la suite d'une entrevue qui a eu lieu ce soir, à 5 h. 30, dans les bureaux du journal de la Lanterne, entre M. Paulmier et MM. Gérard-Richard et Lefebvre, représentant M. Turot, une réaction a été échangée.

La Grève des Terrassiers. — Paris. — Les grévistes et terrassiers se sont réunis cet après-midi, à la Bourse du Travail.

M. Renaud, secrétaire du syndicat de la traction mécanique, qui prête son appui aux grévistes, est revenu sur la question des subsides offerts par l'Intendant.

Il invite les assistants à refuser tout ce qui vient de ce journal, les grévistes applaudissent l'orateur et votent ensuite l'ordre du jour suivant :

« Les grévistes terrassiers, puisatiers et mineurs réunis à la Bourse du Travail, déclarent devant l'insulte faite à leur délégué qu'ils renouvellent leur confiance à leur comité de grève, qui leur refuse tout subsidie qui révélerait le caractère d'une amoné et qu'ils n'acceptent que l'amoné de la solidarité du prolétariat. »

La continuation de la grève a été ensuite votée. Les grévistes ont envoyé une délégation au ministère des travaux publics.

Les troubles de Crète. — L'ultimatum à la Turquie. — Constantinople. — L'ultimatum qui a été remis à la Porte a été rédigé par M. Baret, conseiller à l'ambassade de France.

Un délai de 14 jours est laissé à la Porte pour l'évacuation de la Crète.

L'ultimatum indique que notamment dans le cas où le Sultan refuserait de consentir au retrait des troupes, les puissances feraient immédiatement bloquer les points où se trouvent les garnisons turques de Crète.

Rome. — L'amiral Bontolo, chef de la flotte italienne en Crète, a envoyé aujourd'hui à la Consulta le rapport sur la situation en Crète.

L'amiral dit que le calme règne actuellement dans l'île, entre musulmans et chrétiens.

Le départ des Turcs s'effectuera, croit-on, de façon pacifique.

La deuxième partie de ce rapport a trait au remplacement des troupes turques en Crète, par des soldats des puissances pour l'occupation de l'île.

L'Italie enverra, de ce fait, deux bataillons à Candie.

L'affaire Dreyfus

EN CASSATION. — Paris. — D'après le Soir, la chambre criminelle de la cour de cassation serait appelée d'urgence.

D'autre part, M. Lœwy, président de cette chambre, est revenu à Paris et l'ordre serait donné en haut lieu de conclure immédiatement sur l'affaire Dreyfus.

QUESTION A M. TROUILLOT. — Sous ce titre : « Une question à M. Trouillot », on lit dans le Soir : M. Trouillot, ministre des colonies est l'un des membres les plus dreyfusards du cabinet Brisson.

Voudra-t-il répondre à cette question : Oui, ou non, Dreyfus a-t-il été transporté de l'île du Diable à Cayenne ? Et réside-t-il actuellement dans cette ville ? Nous sommes décidés à renouveler cette question jusqu'au moment où le ministre compétent nous aura donné une réponse catégorique.

UN DÉPUTÉ DREYFUSARD. — Paris. — M. Paul Devès, député d'Alais, répond à l'invitation de M. Georges Berry de se réunir au Palais-Bourbon par une lettre dont voici la conclusion :

« Seuls les aveugles ou les adversaires de la République ont le droit, à mon avis, d'attaquer, par sa volonté de faire la revision, le ministère radical présidé par M. Brisson. Il est aujourd'hui clair que l'affaire Dreyfus n'a été que l'admirable occasion d'un immense complot clérical-réactionnaire contre la République. »

Décidément les dreyfusards ne brillent pas par l'imagination : ils n'ont pas encore pu changer leurs plaisanteries.

L'AMI DE CLEMENCEAU. — De Clemenceau dans l'Aurore : On ne sortira pas de cet imbroglio tant que la cour de cassation n'aura pas en mains l'intégralité du dossier Dreyfus-Esterhazy.

C'est bien le moins qu'après lui avoir communiqué tous les faux, on lui remette aussi les rares pièces authentiques de l'affaire. Cela est indispensable, si l'on veut éviter le scandale qui se produira le jour où l'état-major ayant prouvé par raisons démonstratives que le petit bleu fut fabriqué par Piquart, Schwartzkoppen se lèvera pour dire : « Pardon ! je ne puis pas laisser condamner un innocent. C'est moi qui ai écrit le petit bleu en renversant mon écriture et je vais, si vous le désirez, en écrire un tout pareil en votre présence. »

Clemenceau est donc bien intime avec Schwartzkoppen pour être si bien renseigné. Il est vrai que pour aller passer des mois entiers à Carlsbad, il devait avoir ses raisons.

CHEZ MADAME ZOLA. — Paris. — Nous nous avons dit que l'huissier constitué par les experts Couard, Belhomme et Variand avait instrumenté, cet après-midi chez M. Zola.

L'opération a commencé, comme on le sait, par le vestibule et l'escalier. Mme Zola a assisté aux évaluations surprenantes de l'expert. Lorsqu'elle vit estimé à 25 francs une magnifique Claude Morret, elle s'exclama : « Un Claude Morret 25 francs, mais c'est grotesque ! »

Réponse : « Cela vaut peut-être un peu plus au cours du jour, lui répondit-on, mais cette considération ne saurait entrer en ligne de compte. »

Abasourdi par cette réponse plutôt inattendue, Mme Zola se retira alors dans ses appartements.

C'est là qu'à 6 heures, après le départ de l'huissier et de l'expert, qu'un rédacteur de l'Agence Nationale a pu lui demander le récit de ce qui s'était passé depuis le moment où elle avait laissé les instrumenteurs à leurs travaux.

« Je croyais, raconta alors Mme Zola, qu'ils auraient trouvé dans le vestibule et l'escalier, où sont rassemblés des objets acquis à prix d'or par mon mari au cours de ses voyages à Londres, à Rome, etc., de quoi garantir amplement la misérable somme qu'ils réclament et que nous paierions, ce dit pour calmer les inquiétudes de MM. Couard, Belhomme et Variand ; mais, au contraire, qu'elle ne fut pas ma surprise quand on m'en vint à prétendre qu'il fallait encore instrumenter dans ma chambre à coucher et dans le cabinet de travail de mon mari, ce sanctuaire sacré dont j'ai la garde. »

Je n'en puis entendre davantage et fis dire à l'huissier qu'avant de pénétrer dans le cabinet, il faudrait me faire violence. On requit alors M. Carnel, commissaire de police qui, avec une courtoisie et un tact parfaits, a remis les choses au point et l'huissier à sa place, lui faisant comprendre le mal fondé de cette prétention et lui offrant de se dédommager sur la salle de billard, le salon et les autres dépendances de l'habitation, ce qui fut fait.

Enfin, à 5 heures 1/2, après une heure encore de promenade exaspérante dans les chambres, j'étais délassée.

J'envoyai alors mon domestique avertir de ce qui se passait le secrétaire de M. Labori, qui a bien voulu s'occuper de nos intérêts dans cette affaire, afin que, de concert avec notre huissier, M. Detrey, il introduise la protestation qu'il conviendra de faire contre les agissements inspirés par MM. les experts.

DEUX AFFICHES. — Paris. — Le parti d'action révolutionnaire communiste a fait afficher cette nuit sur les murs de Paris, la manifeste suivant :

Citoyens, Notre campagne en faveur de la liberté, du droit, de la vérité, de la justice n'est pas terminée.

Grâce à l'action énergique du prolétariat (i), plus d'un criminel a été démasqué. Mais tout cela ne suffit pas. Nous voulons que M. Piquart soit remis en liberté, puisqu'il est innocent. Nous voulons plus encore. Il faut arracher à leurs tortures tous ceux qui, sous le soleil d'Afrique, expient tant de souffrances et de crimes imaginaires.

Nous ne voulons plus de Biribi, plus de conseils de guerre, vous n'en voulez plus vous-mêmes. Dans cent meetings déjà

vous l'avez affirmé. Vous mépriserez toutes les insultes d'un Rochefort, les fanfaronnades d'un Déroulède, toutes les fanfaronnades des agents de la réaction, les provocations des antisémites, monopolisateurs du patriotisme.

« Ce qu'on ne peut pas dire de 1789, de 1793, de 1830 et de 1871, tous debout pour le Droit et la Justice ! Il faut que les ennemis de la liberté soient frappés de stupeur. »

Tous, dimanche, vous serez salle Wagram. Que la cité révolutionnaire se réveille. La situation est grave. Guerre à la fleur de lys et au goupillon. Vive la liberté !

D'autre part, l'affiche suivante, signée de M. Paul Déroulède, a été apposée sur les murs de Paris.

Patriotes, Les insultes de nos soldats et les anarchistes cosmopolites organisent une réunion publique le dimanche 2 octobre, à 8 heures, salle Wagram. Ils osent y convier le peuple de Paris en lui demandant de venir acclamer avec eux le traître Dreyfus et son ami Piquart. Je veux constater par moi-même comment le peuple de Paris, toujours si passionnément français, toujours si ardemment patriote, répondra dimanche à leur injurieux appel.

Je veux opposer aussi aux vociférations des sans-patrie notre triple cri de ralliement. Vive la France ! Vive l'armée ! Vive la République !

C'est pourquoi la réunion patriotique que j'ai voulu avoir lieu sous ma présidence est ajournée. Il faut que je sois demain dimanche salle Wagram. J'y serai.

FIN DES DEPÊCHES DE NUIT CHRONIQUE FINANCIÈRE

Bourse de Lyon du 30 Septembre 1898

Le manque d'affaires est le seul motif de la lourdeur d'aujourd'hui, car les nouvelles politiques pouvant influencer les cours sont dénuées de portée.

On parle bien d'un conflit des puissances en Chine, mais sans que nous ayons vu le gâteau être assez gros pour que chaque puissance intéressée puisse en découper une forte tranche sans nuire aux autres invités.

La Chine n'est plus qu'une puissance nominale sans prestige, autorité économique et qui ne subsistait que par la jalousie des puissances intéressées. Elles trouvent aujourd'hui que la proie est assez mûre pour la cueillir de concert.

Pour notre part, nous n'y voyons pas d'inconvénient. Au contraire, ce sera une source de débouchés nouveaux pour notre industrie et une conquête pour la civilisation. Ceci dit, constatons une fois de plus que l'argent est très offert et que la liquidation se fera sans encombre.

Les valeurs moyennes ont une indemnité. Italien, 92 65, 92 70. Lyonnais, 419. Thomson, 1618. Banque ottomane, 546, 547 50. Autrichiens 748. Rio, 738, 739 50, un peu plus faible ; serait-ce sur la crainte de voir abandonner le cuivre pour les applications électriques ?

Grandes fermes des valeurs métallurgiques. Péchiney, 1900, 1892. Compagnie, 1900. Chartered, 85. Robinson Gold, 228. Galdenhuis, 208. Randfontein, 49 50. Sheba, 37 50. Simmer, 119. Perreira, 623. Mozambique, 57. Montecatini, 20. Verres, 100. Minéral, 630. Engrais 1367. Pampes funéraires, 880. Paris Pomp, 54. Pommeffort, 590. Constructions méc. anc. 8-5. nouv. 880. 1/10 Construo, 810. Péchiney nouv., 635. Cleveland, 410. Sud-Russe, 1010. Glaces hygiénique, 100. Tréport, 400. Glaces hyg., Algérie, 102. Imp. Roy, 550. Tram. Limoges, 630. Tram. Caluire, 1030. Tram. d'Enly nouv., 930. ancien, 900. Tram. Roanne, 531. Ouest électr., 100. Tram. de la Loire, 407. Tram. Tours, 120. Tram. St-Etienne, 530. Tram. Paris, 95. Tram. Bezançon, 451. Versailles, 455. Tram. de l'Isère, 430. Tram. d'Oran, 60. Tram. d'Aix, 32. de Vais, 90. d'Artois, 100. Tram. de Paris, 488. Deménagements Brest, 470. Lyon, 488. Deménagements Marseille, 470. Etabliss. Com. Casati, 355. Donetz, 1180. Brinsak, 1280. Carano, 483. Part. Cérano, 32 0. Phosph. La Capelle, 95. Soc. Caennaise, 75. Bonle, 1440. Katokhar, 24. privé, 72. Appareillage, 265. Phonographie, 163. Pellicules P., 1055. Piâtères Sud-Est, 260. Stéarinerie Lyon, 130. Champignon, 85. Alpines, 359. Brest, 420. Bar. amér. 121. Eden, Bar, 105. Bar-Barre, 100. Grand Bar, 560. Banque privée, 553. Alimentation, 120. Dombrowa, 1625. Rochet Schneider, 510. Grand Roue, Paris, 31. Vers. spectacles, 490. Eclair. Germain, 541. Carrières de Villebois, la place, 1500. Charbonnages de la Loire, 574. Brest, 549. Soc. élec. de Saint-Rambert, 180. Schappe Villars, 50.

MARCHÉ EN BANQUE. — ACTIONS. — Urlikany, 123. De Beers, 637. Tharsis, 179. East Rand, 156. Goldfields, 123. Chartered, 85. Robinson Gold, 228. Galdenhuis, 208. Randfontein, 49 50. Sheba, 37 50. Simmer, 119. Perreira, 623. Mozambique, 57. Montecatini, 20. Verres, 100. Minéral, 630. Engrais 1367. Pampes funéraires, 880. Paris Pomp, 54. Pommeffort, 590. Constructions méc. anc. 8-5. nouv. 880. 1/10 Construo, 810. Péchiney nouv., 635. Cleveland, 410. Sud-Russe, 1010. Glaces hygiénique, 100. Tréport, 400. Glaces hyg., Algérie, 102. Imp. Roy, 550. Tram. Limoges, 630. Tram. Caluire, 1030. Tram. d'Enly nouv., 930. ancien, 900. Tram. Roanne, 531. Ouest électr., 100. Tram. de la Loire, 407. Tram. Tours, 120. Tram. St-Etienne, 530. Tram. Paris, 95. Tram. Bezançon, 451. Versailles, 455. Tram. de l'Isère, 430. Tram. d'Oran, 60. Tram. d'Aix, 32. de Vais, 90. d'Artois, 100. Tram. de Paris, 488. Deménagements Brest, 470. Lyon, 488. Deménagements Marseille, 470. Etabliss. Com. Casati, 355. Donetz, 1180. Brinsak, 1280. Carano, 483. Part. Cérano, 32 0. Phosph. La Capelle, 95. Soc. Caennaise, 75. Bonle, 1440. Katokhar, 24. privé, 72. Appareillage, 265. Phonographie, 163. Pellicules P., 1055. Piâtères Sud-Est, 260. Stéarinerie Lyon, 130. Champignon, 85. Alpines, 359. Brest, 420. Bar. amér. 121. Eden, Bar, 105. Bar-Barre, 100. Grand Bar, 560. Banque privée, 553. Alimentation, 120. Dombrowa, 1625. Rochet Schneider, 510. Grand Roue, Paris, 31. Vers. spectacles, 490. Eclair. Germain, 541. Carrières de Villebois, la place, 1500. Charbonnages de la Loire, 574. Brest, 549. Soc. élec. de Saint-Rambert, 180. Schappe Villars, 50.

Bons de l'Exp. 1920, 16 25. Bons de l'Exp. 1893, 8. Potendoff, 482. Union électr. 450. Makenka, 483. Commun. 300. Brest, 420. Donetz, 1180. Selo, 505 50. Rykousky, 463. Jone nouv., 491. Distillerie du Ponzi, 510. Raffin. Say, 85. Cuivre de France, 875. Kama nouv., 488. Méridionales, 316.

CHANGES SUR PARIS. — A Londres, 1 s. 2 1/4. Vienne, 1 s. 47 3/4. Berlin, 100. Madrid, 1 s. 25. Barcelone, 1 s. 54 1/2. St-Petersbourg, 1 s. 37 3/4. Constantinople, 1 s. 22 9/16. Rome, 107 82. Genève, 117. Milan, 117. Bruxelles, 100 5/8. Amsterdam, 1 s. 47 7/8. Lisbonne, 8 s. 823 1/2. New-York, 2 s. 12 3/4. Bombay, 1 s. 1/4 3/4. Calcutta, 1 s. 1/4 3/4.

PRIME SUR L'OR. — Buenos-Ayres, 151 30 c. | Lisbonne, 14 1/2 c. CH. DAMEY.

MARCHÉS DE LA REGION. — Saint-Marcellin. — Foire du 30 septembre. — Cuits, 0 8 à 0 9 la douzaine; beurre, 2 40 à 2 50 le kil.; fromages (tommes), 0 20; Poulets, la paire; Dindes, 0 10; Canards, 1 50; la paire; Lapins, 1 25 à 1 75 la pièce. Pommes de terre ord., 10. à 12 les 100 k. Early rose, 12 à 14; Beufs, 60 à 66; Veaux, 80 à 85; Moutons, 75 à 80; Porcs, 84 à 86; Froment, 1^{re} qualité, 22 à 23; 2^e qualité, 21; Farine fleur, 1^{re} qualité, 42 à 44; 2^e qualité, 40; 3^e qualité, 38; 4^e qualité, 36; 5^e qualité, 34; 6^e qualité, 32; 7^e qualité, 30; 8^e qualité, 28; 9^e qualité, 26; 10^e qualité, 24; 11^e qualité, 22; 12^e qualité, 20; 13^e qualité, 18; 14^e qualité, 16; 15^e qualité, 14; 16^e qualité, 12; 17^e qualité, 10; 18^e qualité, 8; 19^e qualité, 6; 20^e qualité, 4; 21^e qualité, 2; 22^e qualité, 0.

Fourrages ordinaires de Saint-Jean-en-Royans, 40 fr. Foire importante, malgré la pluie qui n'a pas manqué de faire son apparition accoutumée. Baisse sur les porcs; beaucoup de boeufs

et de vaches, mais les prix sont faiblement tenus.

St-Chamond. — Marché du 30 septembre. — Voici quelques renseignements sur les transactions faites à ce marché : Vaches, entrées 460, vendues 250, de 250 à 400 fr. par tête veaux, entrés 20, vendus 20 de 75 à 85 fr.; moutons, entrés 130, vendus 80 de 80 à 85 fr.; porcs gras, entrés 100, vendus 80 de 80 à 100 fr.; petits porcs, entrés 200, vendus 60 de 15 à 25 fr. — Beurre, le kilog., 1 fr. 50; œufs, la douzaine, 45.

Sury-le-Comtal. — Marché du 30 septembre. — Froment, 1^{re} qualité, 2 20; 2^e qualité, 2 10; 3^e qualité, 2 00; le double-décaltre. Seigle, 1^{re} qualité, 2 10; 2^e qualité, 2 00; 3^e qualité, 1 80; Orge 2^e qualité, 1 40; 3^e qualité, 1 30; 4^e qualité, 1 20; 5^e qualité, 1 10; 6^e qualité, 1 00; 7^e qualité, 0 90; 8^e qualité, 0 80; 9^e qualité, 0 70; 10^e qualité, 0 60; 11^e qualité, 0 50; 12^e qualité, 0 40; 13^e qualité, 0 30; 14^e qualité, 0 20; 15^e qualité, 0 10; 16^e qualité, 0 05; 17^e qualité, 0 02; 18^e qualité, 0 01; 19^e qualité, 0 00; 20^e qualité, 0 00.

Montbrion. — Marché du 30 septembre. — Pommes de terre les 100 kil., violettes, 7 50 blanches, 7 fr. 50. Viande de boeuf, le kil., 1 50; de veau, 1 50; de mouton, 1 70; de porc, 1 50; lapin, 0 90; canards, 2 50 à 3 00; poulets, 2 00 à 2 50; lapins, 1 75 à 2 00; chevreux, 1 00 à 1 50; pain 1^{er} qual., le kil., 0 40; 2^e, 0 38; 3^e, 0 32; de seigle, 0 28.

Montreuil. — Marché du 30 septembre. — Beurre, 1 25 à 1 30; œufs, 1 20; poulets, 2 50 à 3 00; canards, 2 00 à 2 50; lapins, 1 75 à 2 00; chevreux, 1 00 à 1 50; Dindes, 5 00.

ÉTAT CIVIL DE LYON. — FUNÉRAILLES DU 1^{er} OCTOBRE 1898. — Premier arrondissement. — Veuve Meynet, 72 ans, rue Hypolyte-Flandrin, 5, f. 2 h. — Veuve Garin, 75 ans, place Saint-Clair, 6, L. 3 h. — Deuxième arrondissement. — Jean Bolli, 67 ans, 36 rue Hôtel-Dieu, f. 2 h. — Joseph Froment, employé, 36 rue Hôtel-Dieu, f. 2 h. — Philibert Charvet, 13 ans, rue Victor-Hugo, 38, f. 9 h. — Joséphine Beltemps, Charité, f. 4 h.

Troisième arrondissement. — Frédéric Garin, receveur de l'impôt, 27 rue de la République, f. 2 h. — Claude Sabin, propriétaire, 67 ans, cours Eugénie, 36, f. 10 h. — Joannès Vigne, 3 mois, rue Dupont, 79, f. 2 heures.

Quatrième arrondissement. — Epoque Leta, journaliste, 25 ans, hôte. Creix-Rousse, f. 7 h. — Epoque Miculaud, couturière, 40 ans, hôte. Creix-Rousse, f. 3 h. — François Revaillard, tisseur, 69 ans, rue du Mail, 32, f. 4 heures.

Cinquième arrondissement. — Marie Dargaud,

EN VENTE AGENCE FOURNIER 14, Rue Confort, 14, Lyon. LES BONS CI-APRES: Bons de l'Exposition de 1890, prix... 20 francs. Bons de l'Exposition de 1889... 10. Bons du Congo... 98. Bons de la Presse... 15. Bons de Panama... 119.

SI VOS CHEVEUX TOMBENT LA GRANDEUR DU VÉRITABLE PETROLE HAHN. PARIS-NICOLAÏ, rue de la Bamberge, 6, LYON.

HOTEL JEANNE D'ARC (petite-Bombarde) PARIS-NICOLAÏ, rue de la Bamberge, 6, LYON. 6 francs par jour; Repas à partir de 2 francs.

PIANOS & ORGUES DE TOUTES MARQUES M^{re} Lejeune. Grande facilité de paiement. VENTE A 50 MOIS DE CRÉDIT. VENTE, LOCATION, ACCORDS, RÉPARATIONS.

STATUES DE S^{te} ANNE DE PADOUÉ. NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ. STATUES RELIGIEUSES EN T^{re} GENRES, CRÈCHES POUR NOËL.

Nous recommandons spécialement Le Magasin de Chaussures.

A L'ESPÉRANCE. Le mieux assorti et vendant le meilleur marché. ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE. 24, Rue Victor-Hugo, 24.

RECHERCHES. Bénévoles confidentiels. - Enquêtes. Missions France et Étranger. Maison fondée et dirigée par M. RAYBAUD.

NOUVEAUTÉ MUSICALE Le PIANO-DOUBLE PLEYEL. Ch. Moretton & C^{ie}. 9, PLACE DES JACOBINS, LYON.

LA VIE POPULAIRE. 5 centimes LE NUMÉRO ILLUSTRÉ 1800 lignes de Texte inédit. 1^{er} NUMÉRO GRATUIT Partout. JOURNAL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ paraissant le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

COLOSSE DE RHODES. HENRI BONJOUR & C^{ie}. Successeur de DUFFIN. Lyon, 42-44, Cours de la Liberté, 42-44, Lyon.

EXPOSITION de MOBILIERS. PRÊTS A ÊTRE LIVRÉS. ATELIERS DE SCULPTURE, ÉBÉNISTERIE. SIÈGES & TENTURES. PRIX DE FABRIQUE.

Imprimerie Universelle. Spécialité D'AFFICHES. Les Cartes de visite, Cartes d'adresse. Avis de Messe, Lettres de Mariage. Elle livre les LETTRES DE DÉCÈS deux heures après la Commande.

VITRAUX d'ÉGLISE NICOD & JUBIN. Successeurs de G. Delaunay. BUREAUX ET ATELIER 122, Rue St-Georges, 122 LYON.

CHEMINS DE FER DE L'EST DE LYON. Dimanche 2 octobre 1898. TRAIN DE PLAISIR Lyon-Saint-Genix. PRIX DES PLACES: DE LYON-EST Pont-de-Cheruy... 1.50 ALLER ET RETOUR: Sablonnières... 2.00 EN 3^e Classe.

PIANOS D'OCCASION. Ch. CHAGNY, 60, av. de Noailles. (Près le cours Morand). S'adresser au Directeur, à Lyon, r. Bâ-d'Argentan.

HOTEL DE ROME & DE BELLECOUR. 4, rue du Peyrat, Lyon. Maison recommandée aux Familles.

Polices remboursables à 100^{fr}. Société MUTUELLE FRANÇAISE. Siège social: 2, Rue du Bâ-d'Argentan, 2, LYON.

GRANDE PHARMACIE L'ÉLÉPHANT. Maison de Confiance et de Bon Marché. NOUVELLE GRANDE BAISSÉ DE PRIX. DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE.

BOURSE DE PARIS du 30 Septembre. Table with columns: PRÉCÉD. CLOTURE, FONDS D'ÉTAT, ACTIONS, OBLIGATIONS, COURS.

BOURSE DE LYON du 30 Septembre. Table with columns: PRÉCÉD. CLOTURE, FONDS D'ÉTATS, OBLIGATIONS, COURS.